



CONTRAT DE DEVELOPPEMENT ET DE TRANSITION – ANNEXE 1
**NOTE D'ENJEUX ASSEYANT LA STRATEGIE TERRITORIALE
PARTAGEE DU CONTRAT DE DEVELOPPEMENT
ET DE TRANSITIONS 2023-2025**

*I - Dynamique territoriale
et caractéristiques de vulnérabilité*

La précédente contractualisation régionale faisait ressortir le diagnostic territorial suivant :

- Un territoire en déprise démographique,
- Une situation sociale précaire et un niveau de qualification mitigé,
- Un territoire sans polarité dominante,
- Un tissu économique qui a subi de profondes mutations et qui est confronté à des difficultés,
- Un modèle de développement touristique-social.

Dans sa globalité, la fragilité structurelle d'Est Creuse constatée dans ce diagnostic de 2019 reste inchangée malgré les orientations stratégiques, les actions menées et la volonté des acteurs locaux. Trois années ne sont pas suffisantes pour inverser cette tendance.

De plus, l'Est Creuse doit aujourd'hui prendre en compte l'accélération des enjeux environnementaux et climatiques (problème de mobilité, gestion de l'eau et des déchets, déprise agricole, revitalisation des centres bourgs...) à travers les dynamiques suivantes :

- ⇒ Concernant **la démographie**, le taux de croissance annuel moyen entre 2012 et 2017 est de - 0,68%. Cette décroissance est liée au solde naturel, le solde migratoire est positif (0,28%)¹. La projection départementale à l'horizon 2050, prévoit un taux de croissance annuel moyen de 0,08%, soit 122 000 habitants contre 118 638 en 2017.
- ⇒ La dynamique démographique étant une composante importante de **la dynamique économique**, le taux de croissance de l'emploi entre 2012 et 2017 pour l'Est Creuse est lui aussi négatif : -4,35%. Au regard de l'impact de la crise sanitaire, un effet structurel légèrement positif est relevé, venant confirmer qu'Est Creuse est plutôt positionné sur des secteurs moins touchés par la crise².

En effet, le premier secteur de spécialisation du territoire est l'agriculture. En 2021, Est Creuse compte 1955 établissements correspondant à des exploitations agricoles ; l'élevage représente 87% des exploitations agricoles et les productions végétales 13%³. Les enjeux agricoles sont situés au niveau de l'âge des exploitants (proche de la retraite), la diversification agricole et la part de SAU (Surface Agricole Utile) qui est à préserver pour le maintien des paysages et la qualité de vie.

¹ « Dossier statistique et cartographique » - Région Nouvelle Aquitaine – Avril/Juin 2021.

² « Dossier statistique et cartographique » - Région Nouvelle Aquitaine – Avril/Juin 2021.

³ « Revitalisation de l'Est Creuse par l'économie » - Est Creuse Développement – Décembre 2021.



Est Creuse compte 1090 établissements dont 69% relève du privé, 19,1% du public et 11,9 % de l'ESS⁴. Ce dernier taux laisse voir que la capacité d'innovation sociale et économique de l'Est Creuse n'est pas inexistante.

87,2 % des établissements du territoire sont composés de très petites entreprises et concentrent 35,2% des effectifs salariés.

- ⇒ Autre composante de l'activité économique : **le tourisme** avec la présence sur le territoire de la station thermale d'Evau-les-Bains (environ 4000 curistes/ans). De plus, en concertation avec les offices de tourisme, 103 sites touristiques ont été recensés. Ceux-ci sont répartis sur l'ensemble du territoire et sous différents types : pêche et plan d'eau (29), activités de loisirs (28), patrimoine historique (16), lieux culturels (11), site naturel (10), musée (4) et patrimoine industriel (3)⁵.
- ⇒ Concernant **les transitions énergétiques et environnementales**, Est Creuse a un taux d'artificialisation des sols relativement faible confortant sa ruralité (environ 4%, en comparaison de l'échelle Régionale plus de 7%).

Par ailleurs, le territoire connaît de fortes tensions sur la ressource en eau (menace sur la ressource en eau en période d'étiage, problèmes de qualités de l'eau sur certains secteurs...) tout en comptabilisant la présence de nombreux étangs et sources. Une problématique quant à la gestion de ses déchets est aussi à relever (manque d'exécutoire pour leur traitement, absence de plan local de prévention des déchets ménagers)⁶.

Face à ces constats Est Creuse relève des opportunités depuis la précédente contractualisation :

- Un **cadre de vie** attrayant et valorisé depuis la crise sanitaire de la Covid ainsi que des richesses environnementales : le territoire présente un paysage typique des Combrailles avec une grande diversité de milieux naturels remarquables et exceptionnels : réserve naturelle nationale de l'étang des Landes, maillage bocager, prairies naturelles et milieux boisés diversifiés.
- Un **bassin industriel** important le long de la RN 145, de la D 917 : l'Est Creuse est le premier bassin d'emplois industriels de la Creuse autour de deux axes structurants : RN 145 au Nord, RD 941 au Sud (Clermont-Limoges).
- Une **identité territoriale** à renforcer et à valoriser : patrimoine, savoir-faire, spécialité locale... Le précédent contrat a permis de conforter l'idée d'un attrait pour la construction d'une filière noisette,
- La **transition énergétique** : des projets et des outils structurés pour les collectivités à travers la mission TEPOS,
- Une **ingénierie et stratégie** établies au Syndicat Est Creuse : dynamique du syndicat Est Creuse ancrée et reconnue sur le territoire par les acteurs et les partenaires à travers 3 missions : Leader, Tepos, Contractualisation.

⁴ « Dossier statistique et cartographique » - Région Nouvelle Aquitaine – Avril/Juin 2021.

⁵ Etat des lieux « Revitalisation par l'économie » - Est Creuse Développement – Décembre 2021.

⁶ « Enjeux environnementaux » - Région Nouvelle Aquitaine – 2021.



II – Les grands enjeux pour la stratégie du Contrat de développement et de transition

Le précédent contrat avait défini 3 axes stratégiques :

AXE 1 : MIEUX « VIVRE AU PAYS » : AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE ET D'INSTALLATION EN EST CREUSE,

AXE 2 : MIEUX UTILISER LES RESSOURCES EXISTANTES POUR UN DEVELOPPEMENT MAITRISE EN EST CREUSE,

AXE 3 : FAIRE D'EST-CREUSE UN TERRITOIRE « D'ENERGIES POSITIVES ».

Le comité de pilotage fin 2021 et la commission du mois de mai 2022 ont identifié les enjeux clés suivants à travers 6 thématiques :

- **Economie** : immobilier d'entreprise, transmission-reprise pour les artisans et commerçants, emploi-formation : problématique de recrutement, mobilité, un enjeu important en lien avec l'entreprise.
- **Agriculture** : diversification et reconversion, filières, installation et reprise d'exploitation.
- **Revitalisation** : accueil de nouvelles populations, maintien des services dont la santé, documents d'urbanisme, parc de logements à adapter.
- **Transition énergétique** : gestion de l'eau et des déchets, économie et production d'énergie.
- **Tourisme** : besoin en hébergements touristiques, recherche de repreneurs des sites d'hébergement, activités complémentaires de loisirs.
- **Patrimoine** : mise en valeur du patrimoine local dont les chemins en lien avec le tourisme, l'histoire et authenticité du territoire.

Auxquels s'ajoute **4 enjeux transversaux** : la mobilité pour les entreprises, le numérique, le faire-savoir, et la communication – structuration à l'échelle du territoire.



III- Pour répondre à ces enjeux, des solutions construites avec les parties prenantes

En réponse à ces enjeux, 4 grands axes stratégiques ont ainsi pu être redéfinis dans la perspective du Contrat Régional de Développement et de Transition 2023-2025.

AXE 1 : RENFORCER, DEVELOPPER ET CREER AUTOUR DE L'ECONOMIE : UN PIVOT POUR LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL DE L'EST CREUSE.

Le territoire relève une dynamique économique favorable à proximité de l'axe routier N145 que les acteurs souhaitent renforcer ; en développant un esprit d'entreprise. *16 établissements comptent plus de 50 salariés et 5 établissements plus de 100⁷. Parmi ces principaux employeurs : Dagard à Boussac, France fermeture à Boussac-Bourg, Atulam à Jarnages et divers établissements d'hébergements médicalisés (pour personnes âgées et handicapées).* Par ailleurs, au vu de la configuration du territoire, il est indispensable d'avoir un lien avec l'agriculture.

Les projets émergents de cet enjeu sont : l'extension des jardins de Saintary, l'extension de la filature Fonty, l'aérodrome de Lépaud, le club d'entreprise/soirée de l'économie, la structuration d'une filière noisette... déclinés en 3 sous-enjeux :

- **Soutenir et accroître le foncier existant pour faciliter le maintien et l'accueil des porteurs de projets**, pour développer l'offre du territoire,
- **Animer et structurer l'écosystème local autour de la mise en réseau et la mutualisation** : partage d'expérience, échanges et diffusion d'informations,
- **Agir face à la problématique de la transmission agricole en soutenant les filières émergentes** en lien avec le PAT de la Creuse et afin de valoriser les produits locaux ainsi qu'en faisant savoir.

AXE 2 : REDONNER AUX CENTRES-BOURGS LEURS FONCTIONS DE CENTRALITE TOUT EN ACCOMPAGNANT CHAQUE BOURG DU TERRITOIRE.

Engagé dans une démarche de revitalisation avec la Région à travers un groupe de travail de 24 communes et travaillant en partenariat avec le programme Petites Villes de Demain, le territoire a structuré une véritable dynamique autour de l'enjeu que représentent les centres-bourgs.

En 2020, le territoire comptabilise 699 établissements correspondant à l'activité Commerces et services aux particuliers, 327 établissements dans le domaine du bâtiment et de la construction. L'enjeu pour le territoire étant de maintenir ce tissu commercial et de service de proximité en lien avec la revitalisation des centres-bourgs et le maintien de la population avant même d'accueillir.

⁷ « Revitalisation de l'Est Creuse par l'économie » - Est Creuse Développement – Décembre 2021.



Répartis en 3 sous-enjeux, les projets phares sont : la mise en place d'une ACP (Actions Collectives de Proximité), diverses études stratégiques d'aménagement de centres-bourgs, des projets de derniers commerces, maison des internes... :

- **Aménager les centres-bourgs et bourgs** du territoire en travaillant sur l'esthétique à partir des caractéristiques patrimoniales, en améliorant la qualité de l'habitat et en intégrant les transitions,
- **Maintenir et conforter la vocation commerciale et artisanale de proximité** sur l'ensemble du territoire,
- **Conforter l'offre de service** de l'Est Creuse à travers l'innovation et les lieux d'échanges.

AXE 3 : VALORISER LES ATOUTS LOCAUX ET TOURISTIQUES CARACTERISTIQUES DE L'EST CREUSE

Conscient de sa richesse naturelle, l'Est Creuse souhaite valoriser, structurer son potentiel et mettre en réseau l'existant. Cet axe dont une partie est orienté vers des fins touristiques constitue la priorité fondamentale de la future candidature Leader du territoire.

Est Creuse comptabilise 442 hébergements touristiques⁸. Ce parc a besoin d'être réhabilité et développé à travers la création de nouveaux lieux en lien avec le tourisme vert et de pleine nature.

Les principaux projets sont : la voie verte Montluçon-Evaux les bains, divers projets d'hébergements touristiques dont un village vacance sport nature répit, animation d'une ASLGF... regroupés à travers 3 sous-enjeux :

- **Développer et moderniser le parc d'hébergements touristiques**, qui est vétuste et confronté parfois à la problématique de la transmission,
- **Préserver, construire et révéler l'identité du territoire autour de ses espaces naturels, forestiers et patrimoniaux**, autour d'une mise en réseau, communication, et création de parcours découverte,
- **Structurer une offre de loisirs et d'activités** à partir des sites emblématiques du territoire.

⁸ « Revitalisation de l'Est Creuse par l'économie » - Est Creuse Développement – Décembre 2021.



AXE 4 : POURSUIVRE LES TRANSITIONS ECOLOGIQUES ET ENVIRONNEMENTALES ENGAGEES A TRAVERS LA DYNAMIQUE TEPOS

Depuis 3 ans, la dynamique TEPOS d'Est Creuse a permis d'accompagner les projets des communes et des entreprises dans les domaines de la rénovation thermique des bâtiments et les opérations d'efficacité énergétique, la mise en place de système de chauffage renouvelable et le développement des installations d'énergies renouvelables.

Néanmoins, le travail reste à poursuivre : concernant la consommation d'énergie, le principal poste de dépense à l'échelle d'Est Creuse est le transport (12.28 Mwh/hab en 2018), puis le résidentiel (9,88) et l'agriculture (4,11)⁹.

Les projets de cet axe tel que la mobilité en lien avec les entreprises sont répartis en 3 sous-enjeux :

- **Réduire la consommation d'énergie et augmenter la production** à partir d'énergies renouvelables locales,
- **Favoriser une mobilité efficiente pour les entreprises** afin d'en faire un levier de développement autour de 3 axes (mobilités des salariés, mobilités internes à l'entreprise et mobilités des marchandises),
- **Equiper le territoire d'une gestion durable des déchets et de l'eau** à travers l'innovation, l'économie circulaire et en intégrant ces aspects dans la conception des projets.

⁹ « Dossier statistique et cartographique » - Région Nouvelle Aquitaine – Avril/Juin 2021.